

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 57 (1992)

Artikel: L'apport d'objets italiques dans le Jura : voie unique ou voies alternatives?
Autor: Adam, Richard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-836165>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'apport d'objets italiques dans le Jura: voie unique ou voies alternatives?

Richard ADAM

AU 12^e Colloque de l'AFEAF à Sarreguemines, voici déjà quelques années, j'avais présenté le *Répertoire des importations italiques* en domaine transalpin, qui n'était alors guère plus qu'un projet; on m'excusera de partir à nouveau des principes et de quelques résultats de ce *Répertoire*, dont trois volumes (13 régions françaises sur 21) sont déjà parus, pour aborder la question proposée par Jacques-Pierre Millotte, qui est, dans ses grandes lignes, de savoir si les objets d'origine italienne découverts dans le Jura français et suisse ont transité par le Rhône ou par les cols.

Il y a quelque intérêt à partir des principes du *Répertoire*, parce que nous souffrons, plus en France qu'en Suisse semble-t-il, d'une telle confusion dans le matériel disponible en musées qu'il serait prudent de ne rien dire avant que l'exactitude des provenances et des contextes ne soit prouvée, et que la réunion, dans une même base de données, de tout ce matériel ne permette d'établir un certain degré de vraisemblance ou d'invraisemblance pour chaque provenance déclarée, idée déjà proposée par Millotte (1969). Ceci vaut, naturellement, pour toute l'Europe transalpine et non pour le seul territoire français.

Trois exemples non dépourvus, malgré les apparences, de rapports avec la région qui nous occupe, éclaireront le propos. Il existe au musée d'Avranches, dans la Manche, une petite série de fibules italiques de provenance réputée locale; l'examen sur place, par Jean-Marc Philippe, de ces découvertes révèle qu'elles remontent toutes à la collection d'un certain chanoine Pigeon, qui dans les années 1870 est allé en Italie et en particulier à Rome, où il a dû acquérir sur le marché des antiquités ce petit lot de fibules d'époques et de types divers. L'isolement du lot et la personnalité du donateur rendent donc la provenance extrêmement suspecte. Deuxième cas: on connaît des fibules à boutons latéraux, typiquement tessinoises, à la fois à Habère-Lullin (74) et dans l'Oise, sans mention de localité; or celles d'Habère-Lullin, répertoriées au Musée d'art et d'histoire de Genève, y demeurent introuvables; ne seraient-elles pas passées par quelque mystérieux avatar muséographique dans les collections de Compiègne? Comme toutes les publications reprennent des dessins

anciens, nous ne pouvons pour le moment que nous étonner de voir un lot tessinois inattendu en Picardie et regretter de ne pas pouvoir contrôler un ensemble prévisible en Haute-Savoie. Dernier exemple: d'une manière générale, la petite statuaire étrusco-italique tardive (IV^e-II^e siècle av. J.-C.), qu'on trouve bien représentée dans divers dépôts votifs de la moitié nord de l'Italie continentale, est également assez présente en France, et assez systématiquement attribuée à des villes gallo-romaines de quelque importance: Vienne (38), Les Fins d'Annecy (74), Alise-Sainte-Reine (21), Nérès-les-Bains (03), Reims (51), Bavay (59), Jublains (54), etc.; il est frappant d'en trouver également à Autun (71), ville qui n'a pas en principe d'existence préromaine. L'ensemble des sites de découverte est d'autant plus suspect que les fouilles actuelles de villes gallo-romaines inconnues au XIX^e siècle, comme Mâlain (21), Entrains (58), Mandeuze (25), ne livrent rien de la sorte. On soupçonnera donc deux sources d'approvisionnement: soit des acquisitions de collectionneurs du siècle dernier, abusivement réattribuées, par esprit de clocher ou mauvaise conscience, à des sites transalpins connus, soit des apports dus aux Romains eux-mêmes, collectionneurs notoires de *tyrrhena sigilla*, selon leur propre poète Horace. L'incertitude typo-chronologique qui pèse sur cette statuaire bas de gamme grève encore davantage l'interprétation, car, à part quelques séries bien délimitées, l'attribution même des objets les plus récents à une industrie italique demeure souvent du domaine de l'acte de foi, quoi qu'on en ait dit (Boucher 1976).

Pour résumer en peu de mots la méthodologie du *Répertoire*, elle est exactement l'inverse de ce que font actuellement les collègues qui appliquent les modèles de l'économie-monde braudélienne au domaine hallstattien: on part ici du site (et trop souvent, faute de mieux, de l'objet) accompagné de sa fiche critique pour essayer, beaucoup plus tard, de proposer une hypothèse sur sa signification. Ce n'est pas que nous refusions les (re)constructions d'un Cunliffe ou d'un Brun: les deux méthodes sont complémentaires et leur coexistence devrait permettre de progresser en finesse d'analyse.

Quelques conditions matérielles méconnues

Nous allons voir que, fort heureusement, en Franche-Comté, les découvertes récentes sont assez nombreuses pour confirmer, *a posteriori* et dans certains cas précis, la vraisemblance de celles qu'enregistrent les musées. Il n'empêche que j'aurais préféré aborder le sujet deux ou trois ans plus tard, notamment après la réalisation du *Répertoire* pour la Suisse. Cela eût évité un autre préliminaire qui reste, pour le moment, indispensable.

Quand nous parlons d'importations, nous entendons de façon quasi automatique un déplacement d'objet(s) d'un côté à l'autre de la ligne de crêtes de l'arc alpin, qui se trouve correspondre à peu près aux frontières administratives actuelles. Rien n'est plus trompeur; c'est une banalité de le dire, le mythe de la montagne-barrière s'est imposé à partir de deux origines: les grands alpinistes historiques, les Whymper, les Croz, les Chabot, avec leur manie héroïque de ne tenter que les faces les plus difficiles, mais aussi les historiens antiques, Tite-Live qui transforme en épopée le passage des Alpes par Hannibal, César qui, non sans réminiscence de cet exploit, se prévaut d'avoir traversé en 52 av. J.-C. les Cévennes enneigées, et aussi Strabon qui estime que seul Hercule pouvait passer les montagnes (sur ce point Monnier 1969). Il n'y a rien là que de normal: ceux qui écrivaient et commandaient, à Rome, étaient gens de basse altitude; la montagne restait le domaine des barbares et des commerçants, des ignobles au sens strict du terme: ceux qui ne parlent pas (les barbares sont ceux dont le langage ressemble à des cris d'oiseaux) et ceux dont on ne parle pas, car c'est déroger que de parler de ces non-parlants, de ces trafiquants; on remarque d'ailleurs le même ostracisme littéraire à l'égard des commerçants maritimes, qui, n'eussent été quelques retentissantes affaires de baraterie, seraient restés ignorés de la littérature antique.

L'archéologie enseigne à l'inverse la totale perméabilité des lignes de crête (Doro 1969): dès le Néolithique final, de la Valdôtaine, des masses d'ophiolite brute ou fragmentée en ébauches de haches sont passées en Savoie et Dauphiné; du Monte Viso, des éclogites en Provence et Languedoc (Ricq-De Boüard 1990). Que dire, au Bronze final ou Hallstatt B, (= Villanovien I ou Protovillanovien, suivant les systèmes chronologiques), des influences Champs d'Urnes à ce point répandues en Italie padane qu'on a longtemps cru, par hypothèse simpliste, à des transferts de population et expliqué par l'expansion indo-européenne ce qui n'est que diffusion de technologies et de concepts ornementaux? Ou encore de la communauté artistique et technique hallstatt-vénète au Hallstatt C/D, voire bien avant?

Une première évidence est donc que les lignes de crête ne sont pas des frontières bien difficiles à franchir. Allons plus loin à partir d'un exemple: pour qui, venant du Dauphiné, a réussi à franchir la basse vallée étroite et, voici quelques décennies encore, marécageuse de l'Arc, et à s'engager en

moyenne Maurienne jusqu'au verrou de l'Esseillon, il est relativement facile, six mois par an, de gagner Modane et le Mont-Cenis par les prairies de l'étage alpin, et de déboucher en Italie; il est beaucoup moins évident de gagner la Tarentaise: l'Iseran atteint presque les 3000 m, les cols de la Grande Casse et des Encombres sont peu évidents à découvrir sans carte. Pourtant la Tarentaise et la Maurienne appartiennent au même département français. Pour l'ensemble des Alpes, l'enregistrement par les stations météo du nombre de journées de neige, de gel, et de l'enneigement total annuel col par col, permet de projeter sur l'Antiquité une hiérarchie de leurs difficultés, mais sans tenir compte de leur plus ou moins grande accessibilité à partir des vallées (Janin 1969).

D'une manière plus générale, notre habitude de lire des cartes à différentes échelles pour établir des itinéraires idéaux est trompeuse; il faut se mettre dans la situation de quelqu'un qui ne dispose que de renseignements verbaux et voit le paysage d'en bas: il s'engagera volontiers dans un large adret au fond duquel il trouvera des murs inabordables sans matériel d'escalade, en négligeant la sente muletière qui, au bout d'une heure ou deux de marche difficile, débouche sur une belle auge glaciaire qui entaille les crêtes comme un large boulevard. Rien n'est évident en montagne, il suffit pour le prouver d'évoquer les dizaines de randonneurs perdus chaque année à 2000 ou 2500 m. Exportons cette situation vers toute période dépourvue de cartographie: franchir la montagne est une affaire de spécialistes. J'ai encore connu dans la vallée de Vicdessos, avant que l'Espagne n'appartînt à la CEE, de ces passeurs qui guidaient vers l'Andorre les amateurs de liqueurs d'anis dédouanées; et il n'y a pas si longtemps, jusqu'à l'ouverture du tunnel routier du Fréjus en fait, la contrebande de veaux (de sel pendant la guerre) par le Mont-Cenis était un sport coutumier, même en hiver (*Alpes* 6, 1990, 34-39). On imagine sans peine l'équivalent antique lorsqu'il s'agit d'importer des denrées vitales.

Curieusement, le recours indispensable à des spécialistes est depuis toujours un lieu commun dans le domaine maritime: caboter ou naviguer aux étoiles (que le commerce antique n'ait reposé que sur le cabotage me paraît, par parenthèse, un lieu commun sans fondement: il est plus facile de s'échouer sur des hauts-fonds que de se perdre en suivant les étoiles et le soleil) est affaire de professionnels; on n'imagine pas que le grossiste en Falerne de Pompéi, par exemple, prenne la barre d'un navire pour aller livrer ses amphores sur la côte gauloise – pas plus que le directeur de la *cantina* qui produit du *lacrima christi* ne prend le volant d'un camion pour le livrer à quelque pizzeria du Quartier latin. La navigation fluviale n'est pas moins affaire de spécialistes: les risques de naufrage corps et biens sont sans doute moins menaçants sur le Rhône ou la Saône, mais éviter l'échouage relève d'un savoir précis pour chaque trajet. Si l'on considère par ailleurs les interdits saisonniers – le *mare clausum* comme la période d'enneigement des cols – mer et montagne se trouvent de nouveau ex aequo. Il n'y a donc pas de

différence fondamentale entre les diverses voies d'acheminement de denrées, le risque et les difficultés s'équivalent, et il faut dans tous les cas recourir à des professionnels et affronter certains risques de perte du fret: ce que les Romains de la fin de la République avaient parfaitement compris quand ils instituèrent des contrats d'assurance pour le plus grand bénéfice des compagnies de publicains; mais si les quelques scandales cités plus haut permettent de savoir ce qu'il en était du fret maritime, il est naturel que le transport terrestre (limité, il est vrai, à partir de la mainmise romaine sur le *mare nostrum*) ait bénéficié de garanties analogues. Un autre point commun entre les deux types de transport est qu'il faut connaître des itinéraires de dégagement – comme en navigation aérienne de nos jours – pour pallier, outre le risque climatique, celui de la piraterie sur mer, du brigandage sur terre.

La fibule, un passeport?

Ceci posé, on envisagera sous un angle à ma connaissance rarement utilisé la signification des fibules italiques en milieu continental. Correspondent-elles au choix d'une technique allogène plus efficace que les réalisations locales? Certainement pas, au moins à partir de la création des types à ressort externe qui sont largement plus solides et efficaces que les divers dérivés de l'archet de violon; et les capacités ornementales des types hallstattiens ne le cèdent en rien à celles des *sanguisughe* et *navicelle*. D'un point de vue fonctionnel, rien ne justifie, à la fin du VI^e siècle av. J.-C., qu'on aille chercher des fibules en Italie. Auparavant, comme l'a très bien souligné Cynthia Dunning (1991, 375), dans une société qui pratique l'épingle et donc des étoffes plutôt grossières, la fibule peut apparaître comme le fossile d'un vêtement allogène, plus fin, plus prestigieux. Il n'est certes pas prouvé qu'une fibule italique à ardillon épais (une grosse *sanguisuga* par exemple) soit mathématiquement liée à un vêtement de toile fine, contrairement aux petites «Pauken-fibeln» hallstattiennes, mais retenons l'idée d'une signification symbolique de la fibule en tant que telle ou en tant que reste d'un vêtement caractéristique: quand il était du dernier chic de s'habiller à Londres, on a vu fleurir des écussons pseudo-oxfordiens sur des vestons bien français.

Si, en revanche, comme à Mulhouse-Dornach ou à Larnaud (*Répertoire I*), des fibules sont abandonnées dans un dépôt, il est inévitable d'évoquer plutôt qu'une préférence personnelle une valeur propre au métal élaboré: donc une fonction para- ou prémonétaire. Ce qui n'est pas évident dans le cas de Larnaud, où l'unique fibule fragmentaire (à laquelle s'ajoutent, selon les récentes recherches de la Conservation du musée de Besançon, deux autres attribuées auparavant au lit du Doubs à Besançon) était accompagnée d'un matériel continental plutôt hétéroclite, le devient davantage à Dornach où les fibules sont de typologie très voisine entre elles. Que le dépôt désigne une offrande aux dieux ou la simple mise en réserve d'un matériel de valeur n'importe pas ici: l'essentiel est que chaque objet soit pourvu d'un sens monétaire, fiduciaire pourrait-on dire. De

ce point de vue, les fibules *a sanguisuga* bénéficient d'une symbolique comparable à celle des haches: elles joignent à un poids de métal brut aisément quantifiable la fossilisation d'une force de travail facile à reconstituer en fonction des techniques courantes d'élaboration du bronze. Il n'est pas indifférent à ce propos qu'en Haute-Savoie, à Etrembières probablement, on ait découvert en dépôt une hache de type Ardea ou Vetulonia qui semble bien pourvue du symbole monétaire étrusque x, bien attesté à Bologne; d'autres objets de type paramonétaire transportés depuis l'Italie, lingots ou haches sans marque, ont été inventoriés pour les Alpes par Aimé Bocquet.

Cette remarque intéresse les découvertes de Besançon, publiées dans le *Répertoire I*, sur la foi de la littérature existante, comme provenant de dragages dans le Doubs, mais dont les recherches citées ci-dessus permettent de réattribuer un exemplaire à la nécropole de Flagey. Cette révision, ajoutée aux découvertes récentes tant sur le territoire français, avec les magnifiques travaux de Pierre Bichet à la Chaux d'Arlier, qu'en Suisse avec les recensements de Sabine Peyer, Cynthia Dunning et Biljana Schmid-Sikimé, est de nature à nous rassurer sur l'authenticité de découvertes funéraires jusque-là suspectes, ceci au moins pour les deux versants du Jura. Déterminer si le modèle ainsi obtenu est exportable à d'autres régions est un autre problème, mais qui paraît d'ores et déjà en voie de solution positive dans certains cas.

Dans ces conditions, un calcul statistique de la répartition entre fibules hallstattiennes et italiques autorise peut-être une hypothèse nouvelle sur le rôle de ces modestes objets. A l'évidence, ils ne constituent pas les marqueurs d'un prestige de type princier, et n'ont aucun rapport avec les *largitiones* de vin qui en sont le tout premier symbole. Il n'y a pas non plus d'exemple, à notre connaissance, qu'une fibule italique ait accompagné un défunt de rang élevé: à Hochdorf comme à Vix, les seigneurs portent des fibules hallstattiennes, éventuellement (Biel 1987) fabriquées sur place en vue de la cérémonie funéraire. Aucune relation précise ne se noue non plus entre guerriers et porteurs de fibules italiques. Par ailleurs, nous avons vu que d'un point de vue pratique les fibules celtiques du Ha C/D sont plus efficaces que les italiques. Que signifie alors qu'au Hallstatt environ 20% des inhumés du Jura français, 30% de ceux du Jura suisse, 20% de ceux de Savoie et Haute-Savoie (Willigens 1991) – mais une proportion ridicule des Bourguignons et Champenois – portent des fibules italiques? L'hypothèse que l'on peut proposer ici est que tout ou partie de ces fibules aient constitué des signes de reconnaissance pour les individus impliqués dans les trajets transalpins, pour ceux qui pratiquent le commerce. On peut interpréter ce rôle symbolique de la fibule pour l'individu de trois manières plus ou moins significatives: au premier degré, ce serait le souvenir de voyage, la tour Eiffel en plastique du touriste japonais; cette interprétation n'a pas d'intérêt. A un degré supérieur, elle permettrait au correspondant transalpin de reconnaître le commerçant

accrédité; la signification de la fibule allogène est ainsi plus prégnante, mais son rôle de symbole se précise si l'on suppose qu'elle servait aussi de sauf-conduit d'un côté à l'autre et permettait au porteur de traverser la montagne, moyennant une éventuelle rétribution versée aux tribus des vallées menant aux cols.

Ainsi conçue comme passeport diplomatique, la fibule allogène s'explique mieux: qu'on la trouve à peu près dans chaque communauté indigène proche de la ligne de crêtes suppose que chacune ait délégué à quelques individus la charge des relations transalpines; il faudrait, dans cette perspective, étudier très précisément leur répartition parmi les groupes de population susceptibles d'avoir des relations transalpines. Par ailleurs, la typologie est suffisamment diversifiée pour symboliser aussi les rapports préférentiels avec une culture italique; il est regrettable que ne nous dispositions pas encore des volumes des *PBF* concernant les fibules d'Italie au sud du Pô, et que les différentes origines italiennes restent floues, en dehors du cas privilégié de Golasecca. Il y aurait notamment bien des comparaisons à effectuer du côté du Latium et de la Campanie, car le seul travail systématique disponible actuellement, le Montelius, suggère des rapports typologiques précis entre des objets découverts en Gaule et d'autres de Tarquinia, Tivoli, Rome ou Capoue (voir Adam *in*: «Etrusker außerhalb Etruriens», à paraître); mais dans l'état actuel de la documentation italienne, nous sommes réduits à établir surtout des parallèles avec Bologne, Este et la culture de Golasecca, grâce au volume des *PBF* de P. von Eles Masi. Mais ces parallèles ont des significations diverses, et il faut ici comparer trois schèmes explicatifs orientés chacun selon un point de vue différent.

La fondation de Marseille, cause de l'essor des voies alpines: un acte de foi

Premier schème, L. Pauli a dans ses diverses publications insisté à juste titre sur les relations entre les deux versants des Alpes: le Tessin italien et le Tessin suisse, comme la géographie le permet, représentent une culture commune. Le Proto-Golasecca, puis le Golasecca, fournissent des objets inspirés des productions proto-étrusques et étrusques, mais techniquement et artistiquement différents, qui rendent aisée la reconnaissance des trajets transalpins de cette culture; par ailleurs les cultures d'Este et de Bologne, le Hallstatt tyrolien et l'Illyrie s'interpénètrent avec des influences et des exportations réciproques. Cependant il indique au Ha D1 la prépondérance d'une voie Rhône-Saône-Doubs-Danube traversant le Rhin à Breisach, et au Ha D2 seulement la création (ou la montée en puissance) de la voie Pô-Tessin-Aar par le Valais (Pauli 1991, 303).

B. Bouloumié, dans deux articles récents qui font le point de sa réflexion (Bouloumié 1987; 1989), d'une part recense les produits gaulois dont pouvait avoir besoin l'Etrurie, et dresse une liste impressionnante non seulement de produits plutôt exotiques comme les salaisons et autres charcuteries,

mais aussi de denrées de base: or, argent, cuivre, étain, sel. Ce dernier minéral est particulièrement intéressant, car il représente une nécessité vitale: le comparer au pétrole, dont la moindre rumeur de baisse de production provoque des raz-de-marée dans nos économies modernes, serait très insuffisant, car au-delà de la paralysie économique c'est la subsistance même des individus qui est mise en cause par les restrictions éventuelles. Or, il faut bien souligner qu'en Italie le sel n'est pas une denrée aussi courante que la présence de deux mers pourrait le laisser croire: les côtes aptes à l'installation de salines ne sont pas si nombreuses en raison du relief, et Bouloumié en dresse une liste limitée: l'embouchure de l'Albegna, celle du Mignone, et surtout celle du Tibre qui fut sans doute l'un des deux éléments clés du long conflit entre Véies et Rome (l'autre étant le contrôle des gués de Fidènes et Capène, ainsi que du pont Sublicius, donc des cheminements entre Etrurie et Campanie). Des villes étrusques, comme Véies, ont pu contrôler la distribution du sel dans toute la Péninsule; elles sont allées le chercher par mer (Saint-Blaise, Pech-Maho, Olbia), mais aussi probablement par voie terrestre: Salins-les-Bains (39), Château-Salins, Marsal (57), voire, selon certains, le littoral atlantique.

Dans ce commerce complexe, Bouloumié voit une succession chronologique paradoxalement simple: au VII^e et au VI^e siècles av. J.-C., une ville, Vulci, exerce un quasi-monopole de l'exportation de vin en Gaule par la côte méditerranéenne, où elle exploite des comptoirs comme Saint-Blaise, sans être gênée pendant trois générations par Marseille. Tout change autour de 525 avec la disparition de séries céramiques étrusques comme les amphores 1, 2A, 2B et 3, ou les coupes dites ioniennes B2, et l'exportation vers l'intérieur d'amphores massaliètes et de ces coupes autrefois appelées rhodiennes, connues à Montmorot, qu'on attribue maintenant à la sphère d'influence de Marseille: la fameuse grise onlée. Tout semble indiquer que le commerce étrusque a régressé brutalement, ne gardant qu'un faible trafic d'amphores 2C vers les côtes provençales et languedociennes, hormis Marseille, en même temps que le port exportateur dominant devient celui de Tarquinia, Gravisca. C'est alors, et alors seulement, selon Bouloumié, que les villes étrusques conquièrent la plaine du Pô, y fondent des colonies comme Marzabotto, et créent une ligne de transport dont les relais principaux sont Bologne et Spina, la vallée du Pô et celle du Tessin: conclusion commune avec Pauli – signalons toutefois que Marzabotto paraît être la «colonie» d'une seule ville, Clusium, ce qui limite le propos de Bouloumié sur le monopole de Vulci.

Troisième schème, celui de Tite-Live (V 33-35): «Deux siècles avant le siège de Clusium», soit vers 600 av. J.-C., «les armées gauloises attirées par le vin italien s'attaquèrent longuement et à maintes reprises aux Etrusques qui habitaient entre les Apennins et les Alpes»; et Tite-Live d'établir un synchronisme entre ces premières invasions gauloises et le règne de Tarquin l'Ancien (34.1: traditionnellement 616-

579, période de l'urbanisation en Latium), en précisant que les peuples menés par Bellovèse transitent par le pays tricastin et, après un détour par Marseille pour régler un problème avec les Ligures Salyens, passent en Italie – c'était, ajoute Tite-Live, la première fois qu'on se heurtait aux Alpes et elles tinrent longtemps «les Gaulois effrayés, comme enfermés entre ces chaînes qui barraient le ciel». Cependant ils finissent par traverser par «les cols des Taurins» et défont les Etrusques sur le Tessin avant de s'installer par vagues.

Bocquet (1991, 140-143), tente une synthèse à partir de l'époque antérieure: «Si les contacts avec l'Italie ont commencé dès la fin de l'âge du Bronze avec la plaine du Pô et l'Etrurie, à la fin du VIII^e siècle les marchés s'élargissent au Picenum (La Motte d'Aveillans, Habère-Lullin, Ubaye), à Este (Chavignières), à Golasecca (Villarodin, Montdenis) et à l'Italie centrale (Pralognan, Jussy, Moirans, Bourg d'Oisans, Guillestre).» Il n'en admet pas moins la vulgate de l'installation des Etrusques dans la plaine padane à l'époque du Hallstatt C, et sa carte (fig. 26) est trop schématique pour faire ressortir la richesse des circuits. Mais cette contribution, fondée sur des découvertes pour la plupart bien documentées, apporte d'intéressantes nuances à un schéma qui reste globalement assez voisin de celui de Pauli.

Il ressort de ces 3 points de vue que le synchronisme établi entre la fondation de Marseille, le règne de Tarquin l'Ancien, et l'installation d'Etrusques et de Gaulois dans la vallée du Pô ne peut pas être fortuit. Eliminons du texte de Tite-Live ce qui relève d'explications traditionnelles et trop faciles: les déplacements massifs de peuples et la fondation de Mediolanum; les noms ethniques, bien qu'ils correspondent à ceux de l'invasion du début du IV^e siècle av. J.-C., ne sont pas pour autant inintéressants, car Sénon, Bituriges, Eduens, Carnutes, Aulerques et Arvernes de la première vague sont des peuples dans les *civitates* historiques desquels les objets étrusques ne font pas défaut, y compris des objets du VII^e siècle av. J.-C. comme les fibules de Bourges. L'écart chronologique reconnu, mais minoré par Tite-Live, avec les deuxième et troisième vagues, déconseille d'étendre l'explication aux Cénomans, Lingons et Boïens, ainsi qu'au gros du contingent sénon censé arriver en dernier. Retenons que Tite-Live, ou sa source, Timagène ou Cornelius Nepos, reflète dans cette narration conventionnelle un commerce de quelque importance, comme l'avait déjà bien vu Jean Bayet (édition de Tite-Live V, 1954, 158), suivi sur ce point par P. von Eles (1968, 186); c'est le télescopage entre ce commerce du VI^e siècle av. J.-C. commençant, l'invasion du IV^e siècle av. J.-C. et le souvenir de la migration des Helvètes en 58 av. J.-C. qui justifie ce texte hétérogène.

Il est d'ailleurs possible aussi que des convois de denrées, qu'on n'imagine pas sans escorte, aient causé assez d'impression dans les communautés locales pour donner naissance à des récits d'invasions. Si l'idée exprimée plus haut sur la signification des fibules est valide, elle exclut de toute façon que les commerçants aient constitué une compo-

sante minoritaire de la population; et encore de nos jours, à l'échelle d'un hameau de haute montagne, 10 randonneurs descendant d'un col peuvent passer pour une troupe.

Ancienneté et permanence des trafics mixtes

Trois éléments, les sources littéraires, les découvertes archéologiques et la vraisemblance économique, convergent ainsi vers quelques conclusions que j'avancerai avec précautions. La première est que le *lucumon*, ou le négociant, d'une ville étrusque qui attend de l'étranger l'apport d'une denrée vitale pour ses concitoyens, et rémunératrice pour lui, ne va pas en laisser l'acheminement au hasard: les circuits d'approvisionnement seront donc contrôlés et démultipliés, et tout naturellement, dans la mesure du possible, on ne fermera jamais complètement l'une des deux hypothèses, terrestre ou maritime; plus encore, on s'arrangera pour avoir plusieurs sites d'acquisition et plusieurs itinéraires possibles: il s'agit donc de ménager plusieurs lignes d'intermédiaires et de peuplades susceptibles d'intercepter les convois, ce qui explique une diffusion de produits italiques somme toute largement dispersée à distance des voies de passage proprement dites. Ajoutons que le vin, à partir du Hallstatt C, semble avoir joué un tel rôle social dans les principautés celtiques qu'il y avait un intérêt réciproque à ce que les voies fussent toujours ouvertes et le commerce régulier.

C'est peut-être plus comme sites d'approvisionnement éventuels, à n'utiliser qu'en cas de rupture d'une source plus commode, qu'ont été prospectés des sites aussi lointains que les salines de Marsal ou les gisements stannifères de l'embouchure de la Loire. N'oublions pas que l'accès aux ressources minières de la Péninsule italienne est une affaire politique, et que Rome eut à époque historique, et sans doute avant (n'a-t-on pas affirmé qu'Ostie avait été fondée dès Ancus Martius, à la fin du IX^e siècle av. J.-C., alors que les salines du Tibre étaient encore, logiquement, contrôlées par les Villanoviens de Véies?), l'habitude de confisquer, exploiter ou faire fermer les mines des pays soumis. L'Espagne et la Macédoine sont des exemples bien connus de cette politique, mais qui ne font que reproduire à grande échelle ce qui s'était fait localement à mesure que la Péninsule se soumettait.

Deuxième conclusion: si des trajets commerciaux sont restés ouverts avec leurs variantes et leurs solutions de repli, il est insoutenable de penser que les routes alpines n'aient été explorées qu'à la fin du VI^e siècle av. J.-C. On l'a vu, l'excursus de Tite-Live remonte d'un siècle cette colonisation, qui d'ailleurs n'en était pas une: les proto-Villanoviens d'Italie padane sont des proto-Etrusques comme ceux d'Etrurie propre et de Campanie (on a trop tiré argument de la fouille d'un comptoir fluvial sur l'Arno, Marzabotto, créé à la fin du VI^e siècle av. J.-C.: plutôt que d'un mouvement étrusque général vers la plaine padane, cette fondation semble plutôt l'expression d'une concurrence entre Clusium et Vulci). L'apport en Gaule d'objets orientalisants et même

villanoviens, comme les fibules *a drago* à disque terminal trouvées près de Nîmes et le long du Rhône, ainsi probablement que dans le Jura (Adam in: «Etrusker außerhalb Etruriens»), indique une coexistence des voies maritimes et terrestres dès le VIII^e siècle av. J.-C. A cette période, Bronze final III = Ha B3/C1 pour nous, où ces fibules remontent du littoral méditerranéen, la Savoie et le Dauphiné démontrent la perméabilité des cols; et en ce sens, l'apport de Bocquet (1991, 151), qui (contre Pauli 1991, 302, lequel ne lui attribue un rôle qu'à partir du Ha D), met en évidence des importations depuis le Tessin à partir du milieu VIII^e siècle av. J.-C., est fondamental. Le Jura, qui reçoit contemporanément des fibules nord-italiques par les Alpes et de la céramique grecque et massaliète par le Rhône et soit l'Ain, soit la Saône et le Doubs, symbolise mieux que toute autre région la coexistence des deux types d'itinéraires. Mais en plus de Montmorot et du Britzgyberg qui associent des artefacts de ces deux origines, il faut maintenant citer les sites de Bragny, au confluent de la Saône et du Doubs, et de Gorge de Loup à Lyon qui comportent en outre du matériel d'origine tessinoise: preuve indubitable qu'en des endroits bien précis de Gaule, on se fournissait au Ha C/D en utilisant les deux voies à la fois, et que seule la nature des marchandises faisait préférer le transport aquatique pour le vin et ses contenueurs fragiles, et le cheminement terrestre pour les objets légers et solides.

Troisième remarque: les points de départ des marchandises transportées d'Italie en Gaule sont divers; les points d'arrivée aussi. Bouloumié semble avoir drastiquement simplifié son schéma en ramenant tout le commerce à un hypothétique monopole vulcien; c'est oublier d'une part que les principaux adversaires des Phocéens – que la légende les accuse d'avoir lapidés – et les détenteurs d'une thalassocratie, même exagérée par les sources antiques, au VI^e siècle av. J.-C. sont les Cérètes, les seuls à posséder trois ports dont l'activité est relativement bien connue (y compris l'installation à Pyrgi de Grecs qui avaient leur sanctuaire propre, et l'existence de traités économique-religieux dont témoignent les textes punique et étrusque des fameuses feuilles d'or); archéologiquement, on distingue assez bien le *bucchero* cérite pour établir que Caere en exporte en Espagne, en Tunisie et en Gaule. Il faut aussi faire une place à Vetulonia dont un certain nombre de produits est connu en Gaule: le brûle-parfums d'Appenwihr, le plat à marli décoré de bossuettes de Chavéria, les phiales d'Appenwihr, Kastenwald, tumulus 1, de Poiseul-la-Ville, la Perrière, tumulus 3, de Francfort, Stadtwald, tumulus 12, et un exemplaire encore inédit de Lyon, communiqué par Michel Feugère.

Il faudrait aussi, mais ici les lieux de production des fibules restent trop mal connus pour permettre des attributions, faire une place aux productions propres de Bologne et sans doute de bien d'autres centres étrusques padans, actuellement obnubilés par l'amélioration des typologies tessinoises. L'Italie méridionale grecque, où fut fabriqué le cratère de Vix, ne doit pas être négligée non plus, qu'il y ait

ou non un intermédiaire étrusque dans la transmission de ses produits. Enfin, si l'on redescend vers l'époque laténienne, se pose l'irritant problème de la petite statuaire italique, dont les centres de production se situent en Ombrie, Picenum, Etrurie, Latium, Emilie, mais dont les circonstances de découverte en Gaule restent le plus souvent très suspectes.

Les exemples irréfutables de ces communications entre zones précises sont pour le moment peu nombreux: à Saint-Julien-Montdenis (73), une fibule à côtes et pendentifs à chaînettes (Bocquet 1991, 118-119, fig. 13 B 5-6) est rigoureusement semblable à plusieurs exemplaires de Cà Morta et Golasecca même (Von Eles Masi 1986, 305-410, en particulier. 397 A-B, 401-406, et localement deux exemplaires à étrier et ardillon bruts de démoulage: 350-351); mais la barrette qui l'accompagne, malgré les pendentifs à lunettes, serait plutôt d'inspiration que de fabrication tessinoise, la technologie des chaînettes étant différente. A la Motte d'Aveillans (38), ce sont des pendentifs en massue d'un type dont on connaît le moule à Sirolo dans le Picenum (Bocquet 1991, 126-127, fig. 17.15). Les autres exemples cités par Bocquet sont moins nets. Du Petit-Saint-Bernard proviendrait un moule de miroir (Genève, Musée d'art et d'histoire N° 7480), dont l'iconographie correspond à des miroirs à relief du IV^e siècle av. J.-C. d'Etrurie septentrionale et pourrait provenir précisément de la région de Florence (*Répertoire* IV, à paraître). Et, bien sûr, la majorité des cenochoés et des *stamnoi* a été produite à Vulci. Mais le plus souvent, l'on doit se contenter de constater la présence d'objets italiques, ou nord-italiques, sans plus de précisions, en des endroits divers du continent. On voit donc que le commerce à longue distance est une réalité foisonnante qui ne se satisfait pas d'approximations simplificatrices: pas de voies ouvertes un beau jour et bénéficiant aussitôt d'une exclusivité, pas non plus de voies définitivement refermées par la fondation d'une ville-verrou.

Ce qui est enfin certain est qu'il faut distinguer deux types de relations pour ce qui concerne le Jura et le Plateau suisse: d'une part les relations à longue distance qui viennent d'être évoquées; de l'autre les échanges à l'intérieur d'une zone plus restreinte où les caractères de la culture matérielle se retrouvent communément de part et d'autre de la ligne de crêtes: grosso modo le Tessin étendu aux régions proches – avec des types qui ne dépassent pas le Tessin au sens strict (Dunning 1991, 370) et d'autres zones de communication courte comme Grisons - Haut-Adige (Pauli 1991, 302). De ce point de vue, s'il faut parler de frontières, aussi bien autour des zones restreintes que des zones étendues, ce sont plutôt les fleuves que les chaînes montagneuses qui les matérialisent, et il faudrait parler d'une communauté étendue du Rhône au Pô.

D'une manière générale, comme on l'a dit en commençant, le projet de *Répertoire* a déjà permis de clarifier quelque peu certains problèmes et de nuancer des théories trop simplificatrices pour découvrir le foisonnement et la

complexité des contacts. Mais il reste nombre de questions que nous ne faisons encore qu'entrevoir, et avant les 4 ou 5 ans qui seront encore nécessaires pour étendre l'enquête aux régions programmées, il serait prématuré de généraliser à partir d'un nombre restreint d'exemples ponctuels.

Richard Adam
UMR 126/4
Etruscologie et Antiquités italiques
45, rue d'Ulm
F-75230 PARIS Cedex 05

BIBLIOGRAPHIE

Cunliffe 1988: CUNLIFFE (B.). – Greeks, Romans and Barbarians; Spheres of Interaction. Londres, 1988.

Doro 1969: DORO (A.). – Origines des trafics à travers les Alpes jusqu'à l'époque protohistorique. In: Colloque sur les Cols alpins. Bourg-en-Bresse, 1969, pp. 35-37.

Dunning 1991: DUNNING (C.). – Parures italiques sur le Plateau suisse. In: Duval (A.) éd., Les Alpes à l'Age du Fer. *RAN, suppl.* 22, 1991, pp. 367-377.

Gambari 1991: GAMBARI (F.M.). – Commerce étrusque et relations transalpines de l'Italie nord-occidentale au VI^e siècle avant notre ère. *Ibid.*, pp. 401-414.

Janin 1969: JANIN (B.). – Cols et circulation transalpine dans les Alpes occidentales: le rôle des conditions naturelles. In: Colloque sur les Cols alpins. Bourg-en-Bresse, 1969, pp. 7-23.

Millotte 1969: MILLOTTE (J.-P.). – Les Cols dans la Préhistoire. *Ibid.*, pp. 25-34.

Monnier 1969: MONNIER (M.-P.). – Exploitation littéraire du thème des Alpes dans l'Antiquité. *Ibid.*, pp. 39-43.

Pauli 1991: PAULI (L.). – Les Alpes centrales et orientales à l'Age du Fer. In: Duval (A.) éd., Les Alpes à l'Age du Fer. *RAN, suppl.* 22, 1991, pp. 291-311.

Peyer 1991: PEYER (S.). – L'Age du Fer en Valais; I: de l'époque de Hallstatt à La Tène moyenne. *Ibid.*, pp. 333-355.

Philippe 1990: PHILIPPE (J.-M.). – Picardie, Nord-Pas de Calais, Normandie. In: Répertoire des importations étrusques et italiques en Gaule, II. Tours, 1990, pp. 35-66.

Ricq-De-Bouïard 1990: RICQ-DE-BOUARD (M.). – Haches en dolérite et outils en eclogite; Pétrographie et courants d'échanges au Néolithique. In: Les mystères de l'archéologie. Lyon, 1990, p. 199.

Schmid-Sikimić 1991: SCHMID-SIKIMIĆ (B.). – L'Age du Fer dans le canton des Grisons. In: Duval (A.) éd., Les Alpes à l'Age du Fer. *RAN, suppl.* 22, 1991, pp. 379-399.

Von Eles-Masi 1986: VON ELES-MASI (P.). – Le fibule dell'Italia settentrionale. *PBF*, XIV, 3. Munich, 1986.

